



AIDE-MÉMOIRE

sur la fiscalité et la redistribution de la richesse
pour s'approprier des notions de base et contribuer à bâtir un
Québec sans pauvreté, plus égalitaire et sans préjugés.

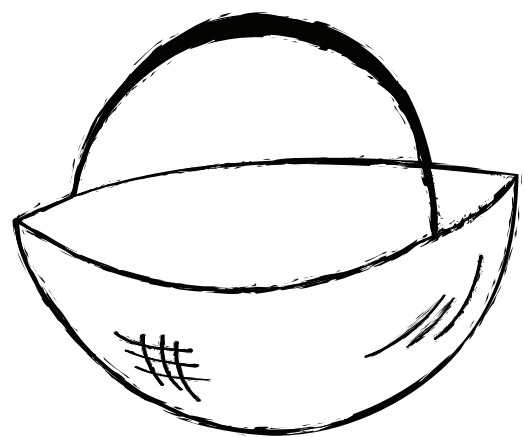


Table des matières

QUELQUES FAITS SUR LA FISCALITÉ AU QUÉBEC	5
À quoi sert la fiscalité?	7
Comment la fiscalité a-t-elle évolué au cours des dernières années au Québec?	8
Les choix politiques qui expliquent cette évolution	10
Moins d'impôt = moins de revenus pour l'État = services publics en péril	12
IMAGE DU PANIER ET DES PICTOGRAMMES	13
« CARTES-ATOUT »	17
IMAGES DU « MATCH DE BASEBALL »	27
FICHES DE LA CAMPAGNE 10 MILLIARDS \$ DE SOLUTIONS	31
GLOSSAIRE	35

Quelques faits sur la fiscalité au Québec



À quoi sert la fiscalité ?

La fiscalité est en quelque sorte un « panier commun » auquel chacunE contribue et dans lequel les gouvernements puisent pour transférer de l'argent aux ménages et pour offrir des services publics et des programmes sociaux à la population. On pense ici spontanément à la santé et à l'éducation, mais les taxes et les impôts financent bien d'autres choses, dont : les routes et les ponts, les services de police et le système de justice, les allocations familiales et l'aide sociale, les médias publics et les bibliothèques, la protection de l'environnement, etc.

C'est par leur budget annuel que les gouvernements choisissent la manière dont l'argent de ce panier commun sera redistribué. Ils peuvent ainsi choisir d'offrir plus ou moins de services à la population. Ils peuvent aussi choisir de réduire les écarts de revenus entre les riches et les pauvres ou, au contraire, de les accroître.

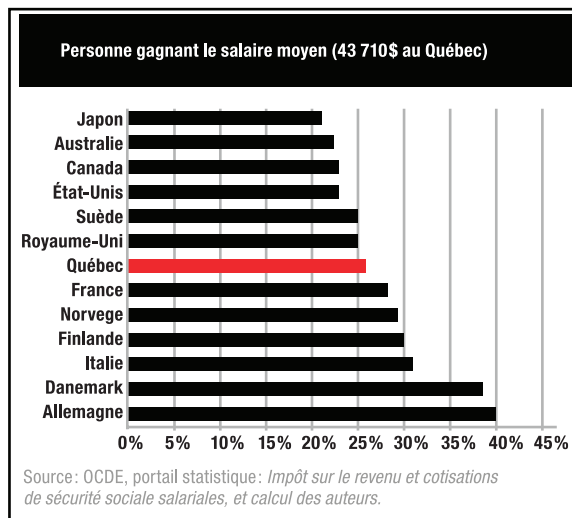
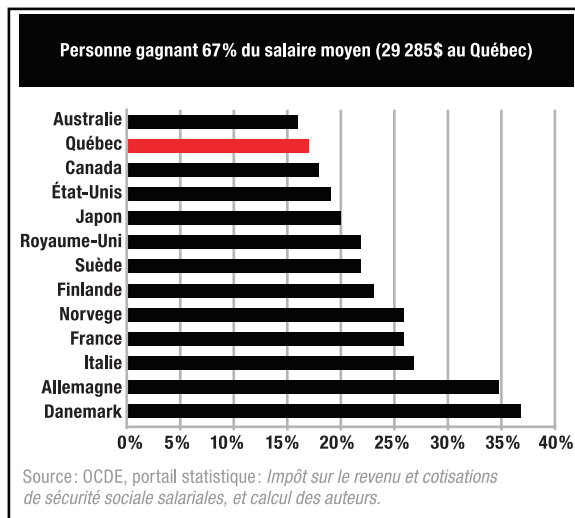
Actuellement, la majorité des dépenses des administrations publiques sont reliées aux services, aux programmes et aux transferts directs d'argent à la population. Pour 2007-2008, ces dépenses publiques se sont élevées à 140 milliards \$ au Québec. De cette somme, 128 milliards \$ sont allés aux transferts, aux programmes et aux services directs, soit environ 91 %¹ de ces 140 milliards. Cela représente, en moyenne, 17000\$ par individu et 37000\$ par ménage. Le reste des dépenses (12 milliards \$) est allé au service de la dette, qui dans une certaine mesure a été contractée pour des dépenses publiques. On peut donc affirmer que les taxes et impôts que nous payons nous servent collectivement.

¹ Gouin, Pierre et Gabriel Sainte-Marie, *Les services publics: un véritable actif pour les ménages québécois. La valeur redistributive de l'offre et de la consommation des services publics*, Rapport de recherche de l'IREC, 2012, 39 pages.

Comment la fiscalité a-t-elle évolué au cours des dernières années au Québec ?

Contrairement à ce qui est généralement véhiculé, notamment dans les médias, les QuébécoisEs ne sont pas les plus imposésEs dans le monde. La majorité des contribuables sont en fait moins imposésEs ou sensiblement de la même façon qu'ils ne le seraient aux États-Unis, dans le reste du Canada ou dans 10 autres pays riches membres de l'OCDE ². Par exemple :

- Parmi les provinces et pays comparés, c'est au Québec que les familles monoparentales et les couples à revenu moyen avec enfants (43 710\$) sont les moins imposés.
- Dans le cas des personnes gagnant environ 29 000\$ par année, le Québec arrive au 2^e rang, derrière l'Australie.
- Peu importe la catégorie de contribuables, le Québec ne dépasse jamais le 7^e rang parmi les 13 pays étudiés. Il est donc considéré comme ayant une charge fiscale moyenne.



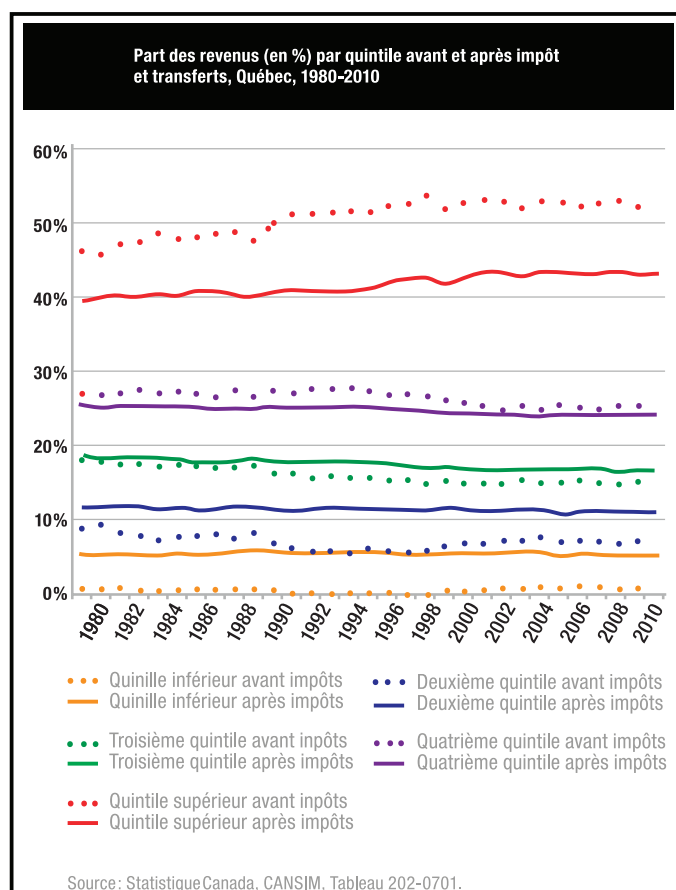
² Fortier, Francis et Simon Tremblay-Pepin, *Les Québécois.es: Les plus imposés.es en Amérique du Nord?*, Note socio-économique de l'IRIS, 12 pages, 2013.

Dans tout débat sur la fiscalité, il faut également réaliser que celle-ci permet de répondre à des besoins universels qu'il faudrait combler autrement si les programmes sociaux et les services publics actuels n'étaient pas en place. Par exemple, aux États-Unis, où les soins de santé ne sont pas un service assumé complètement par l'État, le coût des primes d'assurances maladie privées peut atteindre jusqu'à 7000\$ par année pour une personne vivant seule et 17000 \$ dans le cas d'une famille de deux adultes et deux enfants³.

Ce n'est pas pour rien que les inégalités sont moins fortes au Québec que dans le reste du Canada ou qu'aux États-Unis. C'est en grande partie grâce à notre fiscalité qui demeure plus redistributive qu'ailleurs⁴.

Le graphique ci-dessous montre bien l'effet de l'impôt sur les revenus disponibles⁵.

Toutefois, il faut aussi dire que la majorité des gains de revenus entre 1976 et 2006 sont allés aux 10% les plus riches, alors que 70% de la population a plutôt vu ses revenus stagner ou diminuer⁶. Le marché contribue largement à cette polarisation de la richesse. L'État peut, par le biais de ses politiques fiscales, avoir une action redistributive qui limite l'accroissement des écarts entre riches et pauvres. Certains choix politiques des dernières années expliquent donc en partie ces écarts grandissants.



³ CSN, « Payons-nous réellement plus qu'ailleurs? », Fiche 2 de la série « Se donner le Québec qu'on veut! », 2009, 5 pages.

⁴ Lamoureux, Josée et Gilles L. Bourque, *Les inégalités au Québec – si la tendance se maintient*, Note d'intervention de l'IREC, n° 10, 2011, 5 pages.

⁵ Fortier, Francis et Simon Tremblay-Pépin, IRIS, op. cit., 2013.

⁶ Couturier, Eve-Lyne et Bertrand Schepper, *Qui s'enrichit, qui s'appauvrit 1976-2006*, IRIS et CCPA, 2010, 62 pages.

Les choix politiques qui expliquent cette évolution

Des baisses d'impôts, surtout pour les riches...

Des baisses importantes d'impôts ont été consenties aux particuliers depuis de nombreuses années par les différents paliers de gouvernement. Ces baisses d'impôts ont surtout profité aux mieux nantiEs, car ce sont les paliers supérieurs d'imposition qui ont vu leur taux fortement diminuer. Le tableau suivant⁷ montre même que les gens avec de faibles revenus ont vu leur taux d'imposition augmenter, alors que celui des mieux nantiEs a diminué :

	Début années 80	2013
Taux d'imposition du palier de revenus le plus bas	13 %	16 %
Taux d'imposition du palier de revenus le plus élevé	28 %	25,75 %

Parmi les causes de cet état de fait : le nombre de paliers d'imposition est passé de 16 avant 1988 à seulement 4 aujourd'hui. Ce choix favorise la partie de la population la plus aisée et il a mené à des pertes de revenus considérables pour le gouvernement, ce qui réduit sa capacité à redistribuer équitablement la richesse⁸.

Il faut aussi noter que les plus riches ont accès à des crédits d'impôt qui sont inaccessibles aux plus pauvres, par exemple les déductions pour les RÉER ou pour les frais d'intérêt, les crédits d'impôt pour les dividendes, etc⁹. Pour accéder à ces déductions ou crédits, il faut pouvoir épargner et investir les revenus gagnés durant l'année, ce qui est généralement impossible pour les personnes à revenu faible ou même moyen.

⁷ Fortier, Francis et Simon Tremblay-Pepin, op. cit.

⁸ Fortier, Francis et Simon Tremblay-Pepin, op. cit.

⁹ Francis Fortier et Bertrand Schepper, *Le système fiscal québécois désavantage la classe salariée*, Rapport de recherche de l'IRIS, 36 pages, 2014.

... et des hausses de taxes et de tarifs pour tout le monde

Parallèlement, les revenus du gouvernement du Québec proviennent de plus en plus des taxes à la consommation. Le taux de ces taxes est le même pour touTEs, riches ou pauvres, et il s'applique de la même façon, que l'on parle de biens essentiels ou de biens de luxe (à l'exception de certaines denrées qui sont exemptées de taxation et de celles, comme l'essence ou la cigarette, qui sont soumises à une taxe spéciale). Les taxes ont plutôt tendance à défavoriser les plus pauvres qui doivent y consacrer, proportionnellement, une part plus grande de leur revenu.

SOURCES DE REVENUS AUTONOMES gouvernement du Québec ¹⁰	Budget 1996-1997	Budget 2013-2014
Impôt aux particuliers	42 % du revenu du Québec	36 % du revenu du Québec
Taxes à la consommation	23 % du revenu du Québec	30 % du revenu du Québec
Sociétés d'État	6 % du revenu du Québec	9 % du revenu du Québec

De la même manière, les tarifs ont beaucoup augmenté au cours des années (électricité, services de garde, frais de scolarité, etc.). Ces augmentations touchent elles aussi particulièrement les plus pauvres, qui doivent y consacrer une proportion plus élevée de leur budget¹¹. Par exemple, en 2010, Hydro-Québec évaluait qu'une personne seule avec un revenu de 10 000 \$ consacrait en moyenne 8,8 % de son revenu à sa facture d'électricité, alors qu'une personne ayant un revenu de 60 000 \$ n'y consacrait que 1,7 %¹². Des hausses plus élevées que le taux d'inflation ne peuvent qu'empirer une situation déjà inacceptable.

Des entreprises qui cotisent moins

Selon la Banque mondiale, le régime fiscal du Québec est l'un des plus généreux au monde pour les entreprises. À titre d'exemple: en 2008, elles ont payé 4,6 milliards \$ en impôts directs à l'État québécois, mais elles ont reçu, en contrepartie, 5,7 milliards \$ en subventions¹³. Plus globalement, les entreprises québécoises payaient, en 2013, un taux d'imposition effectif de 26,9 % (15 % au fédéral et 11,9 % au Québec), comparativement à 25 % en Ontario et à plus de 35 % dans les États américains suivants: Caroline du Nord (36,6 %), Illinois (37,5 %) et Massachusetts (37,2 %)¹⁴.

¹⁰ CSQ, *Mémoire présenté dans le cadre des consultations prébudgétaires du ministère des Finances du Québec*, mai 2014, 25 pages.

¹¹ Hurteau, Philippe, Guillaume Hébert et Francis Fortier, *La révolution tarifaire au Québec*, Rapport de recherche de l'IRIS, 2010, 41 pages.

¹² Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, *Hydro-Québec: détournement de mission. Le courant avant le profit!*, septembre 2013, 20 pages.

¹³ Gouin, Pierre et Gabriel Sainte-Marie, op. cit.

¹⁴ Fortier, Francis, *Le taux d'imposition des entreprises au Québec*, blogue de l'IRIS, avril 2013.

Cela est notamment dû au fait que le taux d'imposition des sociétés (fédéral et provincial) a fortement diminué, passant de 42,6 % en 2000 à 27,2 % en 2012¹⁵.

On peut donc affirmer, d'une part, que les entreprises québécoises paient proportionnellement moins d'impôt qu'auparavant, même si elles profitent largement des services et des infrastructures fournis par l'État. Et, d'autre part, que ce sont les particuliers qui assument désormais la plus grande partie des revenus fiscaux du gouvernement du Québec.

Moins d'impôts = moins de revenus pour l'État = services publics en péril

Pour résumer, entre 2000 et 2008, l'État québécois s'est volontairement privé de plus de 8 milliards \$ de revenus par année en baissant les impôts, ce qui a surtout profité aux plus fortunés et aux entreprises¹⁶. Or les dépenses de l'État, elles, se sont maintenues, quand elles n'ont pas augmenté. Cette situation provoque des déficits structurels et menace nos acquis sociaux puisque, suite aux baisses d'impôts, les élus choisissent de revenir à l'équilibre budgétaire par des coupes dans les programmes sociaux et dans les services publics – par ce qu'on nomme généralement une « politique d'austérité ».

POURTANT, D'AUTRES CHOIX SONT À NOTRE PORTÉE.

Par des mesures simples et réalistes, l'État québécois pourrait faire des économies et aller chercher de nouveaux revenus, ce qui permettrait de dégager plusieurs milliards \$ pour financer nos programmes sociaux et nos services publics. On pourrait, par exemple, augmenter le nombre de paliers d'imposition, hausser le taux d'imposition des plus riches et des entreprises, augmenter les taxes sur les produits de luxe, taxer les services financiers, lutter davantage contre la corruption et l'évasion fiscale, etc¹⁷.

La vraie question est donc : comment voulons-nous que l'État gère notre panier collectif, dans l'intérêt de la population prise dans son ensemble ou seulement dans l'intérêt des mieux nantis ?

POUR EN SAVOIR PLUS SUR CES QUESTIONS : www.pauvrete.qc.ca ou www.nonauxhausses.org

¹⁵ Ministère des Finances Canada, http://www.fin.gc.ca/taxexp-depfisc/2008/taxexp08_4-fra.asp#partie2

¹⁶ Hurteau, Philippe, *D'où vient la « crise » des finances publiques ?*, Note socio-économique de l'IRIS, 2008, 8 pages.

¹⁷ Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, www.nonauxhausses.org

Image du panier et des pictogrammes



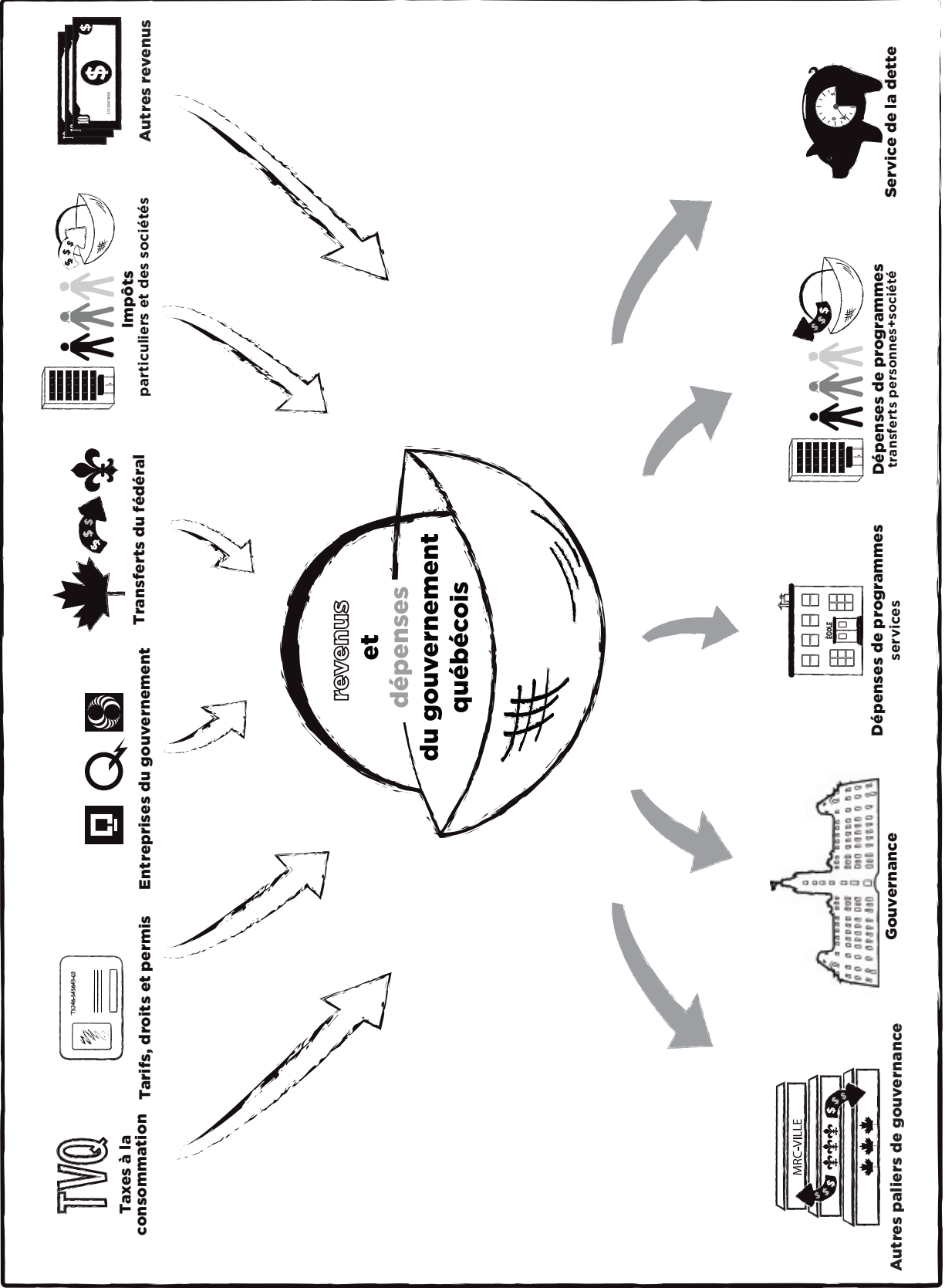


Image du panier et des pictogrammes



« Cartes-atout »



La fiscalité nous permet de nous offrir collectivement des services et une qualité de vie supérieures

En moyenne, chaque personne au Québec reçoit (de tous les paliers gouvernementaux) l'équivalent de près de 17 000 \$ en services publics chaque année.

Chiffre pour 2007-2008, publié dans un rapport de recherche de Pierre Gouin et Gabriel Sainte-Marie, 2012, Les services publics : un véritable actif pour les ménages québécois. La valeur redistributive de l'offre et de la consommation des services publics, IREC, 39 pages.

1

Les revenus de l'État sont à la baisse

Liste des pertes de revenus volontaires de l'État québécois depuis 2000 au niveau de l'imposition des particuliers	
CATÉGORIES	PERTES DE REVENUS VOLONTAIRES DE L'ÉTAT (en M\$)
Baisse d'impôts de 2000 à 2003	6700
Baisse d'impôt de 2003 à 2008	2218
Déductions fiscales	924
TOTAL	9842

Philippe Hurteau, 2008, D'où vient la « crise » des finances publiques ?, Note socio-économique de l'IRIS, 8 pages.

2

La fiscalité nous permet de nous offrir collectivement des services et une qualité de vie supérieures

Ce que la population ne paie pas à travers ses impôts, elle devra le payer autrement.

Par exemple, aux États-Unis, la population n'a pas accès à un système de santé universel et doit se doter d'une assurance maladie privée. Les primes annuelles de cette assurance peuvent atteindre 7000 \$ pour une personne seule et 17 000 \$ pour une famille de deux adultes et deux enfants.

CSM, 2009, « Payons-nous réellement plus qu'ailleurs? », Fiche 2 de la série Se donner le Québec qu'on veut!, 5 pages.

3

Moins d'impôts, plus de taxes

Depuis quelques années, le gouvernement québécois a diminué les impôts, mais a augmenté les taxes et certains tarifs (hausse de la TVQ, création de la « taxe santé », hausse des tarifs d'électricité, etc.).

En général, les hausses de taxes et de tarifs ont un impact plus grand sur les ménages à revenus faibles ou moyens (à moins qu'une mesure correctrice, comme un crédit d'impôt basé sur le revenu, vienne les compenser).

Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics et Philippe Hurteau, Guillaume Hébert, Francis Fortier, 2010, La révolution tarifaire au Québec, rapport de recherche de l'IRIS, 41 pages.

4

Moins d'impôts, plus de taxes

Importance des différentes sources de revenus autonomes du gouvernement du Québec, 1996 et 2013

Sources de revenus autonomes	Budget 1996-1997	Budget 2013-2014
Impôt sur le revenu des particuliers	42 %	36 %
Impôts sur le revenu des entreprises	9 %	8 %
Cotisation au Fonds des services de santé	12 %	12 %
Taxes à la consommation	23 %	30 %
Droits, permis et vente de biens et de services	5 %	4 %
Société d'État	6 %	9 %

Source : MINISTÈRE DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC. Document budgétaires.

On observe que la part de l'impôt dans les revenus du gouvernement du Québec a diminué, alors que la part des taxes et celle des revenus des sociétés d'État ont augmenté.

CSO, mai 2014. Mémoire présenté dans le cadre des consultations prébudgétaires du ministère des Finances du Québec, 25 pages.

5

Des entreprises assistées sociales ?

En 2008, les entreprises québécoises ont reçu environ 5,7 milliards \$ en subventions du gouvernement du Québec.

Toujours en 2008, ces entreprises ont payé 4,6 milliards en impôt à l'État québécois.

Toutefois, elles ont aussi payé des taxes à la consommation et contribué aux charges sociales de leur personnel, au Fonds des services de santé, etc.

Statistique Canada, tableau 384-0004, dans Pierre Gouin et Gabriel Sainte-Marie, 2012, *Les services publics : un véritable actif pour les ménages québécois. La valeur redistributive de l'offre et de la consommation des services publics*, rapport de recherche de l'IREC, 39 pages.

6

Nos impôts nous reviennent !

Au Québec, la grande majorité des dépenses publiques (fédérales, provinciales et locales) vont aux services à la population :

62 %	Transferts aux personnes, services de santé et sociaux, système d'éducation.
12,5 %	Autres services comme la police, la justice, les routes, la protection de l'environnement, etc.
13 %	Autres programmes comme le logement, l'environnement, les loisirs, la culture, le développement de l'industrie, la recherche, etc.
8,5 %	Service de la dette
4 %	Administration (3,6 %) et autres dépenses (0,4 %)

Chiffes pour 2007-2008 calculés par le Collectif pour un Québec sans pauvreté, à partir du tableau de Statistique Canada (385-0001) dans Pierre Gouin et Gabriel Sainte-Marie, 2012, *Les services publics : un véritable actif pour les ménages québécois. La valeur redistributive de l'offre et de la consommation des services publics*, IREC, 39 pages.

7

Le taux d'imposition des pauvres a augmenté, et celui des riches a diminué

	Plus bas palier d'imposition	Plus haut palier d'imposition
Avant 1988 (16 paliers d'impôt)	13 %	28 %
2013 (4 paliers d'impôt)	16 %	25,75 %

François Fortier et Simon Tremblay-Pepin, 2013, *Les Québécois.es : les plus imposés en Amérique du Nord 7*, Note socio-économique de l'IRIS, 12 pages.

8

Financer nos services publics, c'est possible!

Selon une coalition de groupes sociaux, l'État québécois pourrait faire des économies et aller chercher de nouveaux revenus pour financer les services publics.

Par exemple :

- Passer de 4 à 10 paliers d'impôt apporterait 1 milliard \$ supplémentaires à l'État et ferait en sorte que 87 % des contribuables (les moins riches) paieraient moins d'impôts.

Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, septembre 2014, 10 milliards \$ de solutions. Nous avons les moyens de faire autrement!, document sur les solutions fiscales, 31 pages.

9

Des tarifs d'électricité qui montent en flèche

Au cours des dernières années, le gouvernement a réduit les impôts, mais a augmenté les taxes et tarifs. Les tarifs d'électricité, gelés depuis 1998, ont été dégelés en janvier 2004.

Entre 2004 et 2013, les tarifs d'électricité ont augmenté d'environ 20%. Toutefois, durant la même période, les revenus des plus pauvres ont stagné*.

Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, www.nonauxhaussees.org et Paul Huot, 6 août 2014, «Hausse des tarifs d'Hydro-Québec: les défenseurs de l'éolien crient à la désinformation», Radio-Canada.

* Revenus après impôt, Tableau 202-0703, Statistique Canada 2011.

10

L'électricité coûte plus cher pour les pauvres

En 2010, Hydro-Québec évaluait qu'une personne seule avec un revenu de 10 000 \$ par an consacrait en moyenne 8,8 % de son revenu à sa facture d'électricité, alors qu'une personne ayant un revenu de 60 000 \$ n'y consacrait que 1,7 %.

Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, 2013, Hydro-Québec: détournement de mission. Le courant avant le profit!, 20 pages.

11

Les entreprises paient de moins en moins d'impôts

Année	Taux général combiné (fédéral et provincial)	Taux de base combiné (fédéral et provincial) pour les PME
2000	38 %	22 %
2005	31 %	22 %
2010	30 %	19 %
2014	27 %	19 %

Centre québécois de formation en fiscalité (CCFF Inc.), Taux d'imposition combinés des sociétés privées (Québec), tableaux des années 2000, 2005, 2010 et 2014. http://www.ccff.com/bibliothèque/taux_tablesimpotsociete.htm

12

Éliminer la pauvreté pourrait nous faire économiser !

On estime que la pauvreté coûte chaque année à la société canadienne au moins 24,4 milliards \$ (problèmes de santé, criminalité, itinérance, perte de productivité, etc.). Cela s'ajoute aux coûts privés assumés directement par les personnes en situation de pauvreté (48,1 milliards \$).

En investissant pour ramener toutes les personnes pauvres au-dessus du seuil de pauvreté, il serait possible de réaliser d'énormes économies. Si combattre la pauvreté engendre des coûts, la tolérer en engendre de plus élevés encore – et cela, sans parler des coûts « humains », difficilement quantifiables, sur la santé et la qualité de vie des personnes qui la subissent.

Conseil national du bien-être social, automne 2011, «Le sens des sous pour résoudre la pauvreté», rapport, volume 132 pages.

17

Financer nos services publics, c'est possible !

Selon une coalition de groupes sociaux, l'État québécois pourrait faire des économies et aller chercher de nouveaux revenus pour financer les services publics.

Par exemple :

- Mieux contrôler le coût des médicaments pourrait générer une économie de 1 milliard \$.
- Lutter contre l'évasion fiscale, la corruption et la mauvaise gestion dans l'attribution des contrats du gouvernement permettrait de récupérer 1,3 milliard \$.

Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, 2014, 10 milliards \$ de solutions. Nous avons les moyens de faire autrement!, document sur les solutions fiscales, 31 pages.

18

Les pauvres s'appauvrissent

Les inégalités entre les plus riches et les plus pauvres ont augmenté.

La situation des gens à l'aide sociale a empiré : au Québec, entre 2003 et 2010, les personnes seules et les couples sans enfants à l'aide sociale ont vu leur pouvoir d'achat diminuer d'environ 3%.

Au Canada, en 15 ans (1989-2004), le revenu moyen après impôt des 10 % les plus pauvres de la population a diminué de 8%.

Celui des 10 % les plus riches a augmenté de 24%.

MESS, 2011, Améliorer la situation économique des personnes: un engagement continu, Rapport de la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 61 pages. «Inégalité et redistribution du revenu au Canada, 1976 à 2004», Statistique Canada, 2007, cité dans Pierre-Antoine Hanvey, 2008, Portrait de la fiscalité et de ses perspectives au Québec, CSQ, 96 pages.

19

Les pauvres s'appauvrissent

Entre 1976 et 2006, l'économie du Québec a progressé de 71%.

La majorité des gains de revenus sont allés aux 10% les plus riches de la population, alors que les 70% les plus pauvres ont vu leur part de revenus se réduire.

Ève-Lyne Couturier et Bertrand Schepper, 2010, Qui s'enrichit, qui s'appauvrit 1976-2006, IRIS et CCPA, 62 pages.

20

Trop imposésE, vraiment ?

Les QuébécoisEs ne sont pas les plus imposésEs dans le monde. La majorité des contribuables sont en fait moins imposésEs ou sensiblement de la même façon qu'ils ne le seraient aux États-Unis, dans le reste du Canada ou dans 10 autres pays riches membres de l'OCDE.

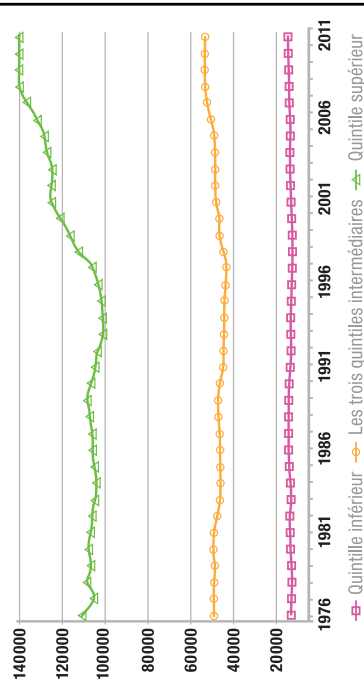
Par exemple :

- Parmi les provinces et pays comparés, c'est au Québec que les familles monoparentales et les couples à revenu moyen avec enfants (43 710 \$) sont les moins imposés.
- Dans le cas des personnes gagnant environ 29000 \$ par année, le Québec arrive au 2^e rang, derrière l'Australie.
- Peu importe la catégorie de contribuables, le Québec ne dépasse jamais le 7^e rang parmi les 13 pays étudiés. Il est donc considéré comme ayant une charge fiscale moyenne

Francis Fortier et Simon Tremblay-Pepin, février 2013, *Les Québécois.es – les plus imposés.es en Amérique du Nord?*, Note socio-économique de l'IRIS, 12 pages.

22

Revenu familial moyen après impôt selon le groupe de revenu, Canada, 1976-2011
(en dollars constants de 2011)



Calculs d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) d'après les données de Statistique Canada, Tableau 202-0703 — Revenu du marché, total et après impôt, selon le type de famille économique et les quintiles de revenu après impôt, dollars constants de 2011, annuel, CANSIM: <http://www41.nrc.gc.ca/3indic/11-4r@-fra.jsp?iit=22>

21

Impôt des entreprises

Selon une étude de la Banque mondiale en 2011, le régime fiscal de Québec est l'un des plus favorables aux PME de tout le G8, voire l'un des plus généreux au monde.

Taux combinés (provincial et fédéral) d'imposition sur le revenu des sociétés, 2013 :

Québec	26,9 %
Ontario	25 %
Caroline du Nord	36,5 %
Illinois	37,5 %

Pierre Gouin et Gabriel Sainte-Marie, 2012, *Les services publics : un véritable actif pour les ménages québécois. La valeur redistributive de l'offre et de la consommation des services publics*, rapport de recherche de l'IREC, Francis Fortier, avril 2013, *Le taux d'imposition des entreprises au Québec*, blogue de l'IRIS.

23

Éliminer la pauvreté pourrait nous faire économiser !

Selon le Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE), le fait de hausser les salaires du quintile inférieur (les 20 % les plus pauvres de la population) au même niveau que ceux du quintile suivant permettrait au Québec d'épargner 1,7 milliard \$ en soins de santé.

Les programmes de réduction de la pauvreté peuvent contribuer à l'augmentation des recettes fiscales, à la diminution des dépenses en santé, à la baisse de la criminalité et à l'accroissement de la productivité.

La donnée du CEPE est citée dans Gary Bloch, avril 2014, *Le coût de la pauvreté au Québec*: 17 milliards, Blogue de l'IRIS.

24

L'impôt des riches à la baisse

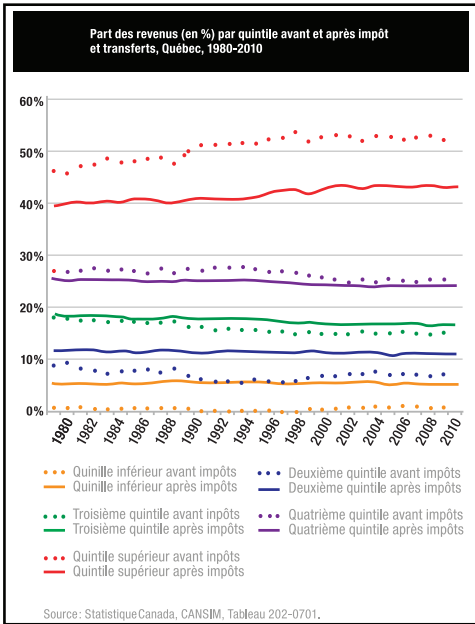
Les riches participent à l'effort fiscal et paient même une part grandissante du total des impôts au Québec, en argent versé. Toutefois, en pourcentage de leurs revenus, leur contribution a diminué.

Taux effectif d'impôt du 1 % des Québécois les plus riches, 1982-2010 :

- 1982 : Environ 38,5 %
- 1998 : Environ 42 %
- 2010 : Environ 35 %

Statistique Canada, CANSIM Tableau 204-0002, dans Simon Tremblay-Pepin, Julia Posca et Guillaume Hébert, 28 janvier 2013, *Le 1 % au Québec: plus de revenus, moins d'impôts, Blogue de l'IRIS.*

L'impôt contribue à limiter les écarts de revenus



Francis Fortier et Simon Tremblay-Pepin, 2013, *Les Québécois.es — les plus imposés.es en Amérique du Nord?*, Note socio-économique de l'IRIS, 12 pages.

À qui profitent les baisses d'impôts ?

Gains découlant de la réduction d'impôt de 950 M\$ du budget 2007-2008 selon la tranche de revenus des ménages

REVENU MOYEN	BAISSE D'IMPÔT (en \$)
25 000\$	0
50 000\$	110
75 000\$	649
100 000\$	720
150 000\$	1859

Philippe Hurteau, 2008, *D'où vient la « crise » des finances publiques?*, Note socio-économique de l'IRIS, 8 pages.

Financer nos services publics, c'est possible !

Selon une coalition de groupes sociaux, l'État québécois pourrait faire des économies et aller chercher de nouveaux revenus pour financer les services publics.

Par exemple :

- Augmenter le taux d'imposition provincial des entreprises à 15 % rapporterait 1,2 milliard \$ à l'État.
- Augmenter les redevances des entreprises sur l'exploitation des ressources naturelles rapporterait 410 millions \$.

Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, septembre 2014, 10 milliards \$ de solutions. Nous avons les moyens de faire autrement!, document sur les solutions fiscales, 31 pages.

Impôt des entreprises

1,7 % des entreprises enregistrées au Québec sont de grandes entreprises. Leurs revenus représentent 88 % des revenus déclarés à l'impôt par les entreprises. Pourtant, leur contribution à la fiscalité n'est que de 61 %.

On explique cette situation par le fait qu'elles peuvent étaler leurs pertes sur plusieurs années et par les déductions auxquelles elles ont droit.

Elles ont toutefois assumé des charges sociales pour leur personnel, contribué au Fonds des services de santé et payé des taxes à la consommation.

CSW, décembre 2009. « L'impôt sur le revenu, que paient les particuliers? », Fiche 5 de la série de fiches de la CSW sur les finances publiques. Se donner le Québec qu'on veut!, 5 pages.

25

Impôt des entreprises

La taxe sur le capital imposait les sociétés sur leurs immobilisations (succursales, entrepôts), leur capital-actions, leurs dettes à long terme et leurs réserves et surplus. Cette taxe a été éliminée au Québec en 2011.

La taxe sur le capital rapportait plus de 1,5 milliard \$ à l'État québécois. Même si le taux d'imposition des grandes entreprises a été un peu augmenté (de 8,9 % à 11,9 %), ce n'est pas suffisant pour compenser cette perte.

CSQ, mai 2014, Mémoire présenté dans le cadre des consultations prébudgétaires du ministère des Finances du Québec, 25 pages. Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, 2014, 10 milliards \$ de solutions. Nous avons les moyens de faire autrement!, document sur les solutions fiscales, 31 pages.

26

Financer nos services publics, c'est possible !

Selon une coalition de groupes sociaux, l'État québécois pourrait faire des économies et aller chercher de nouveaux revenus pour financer les services publics.

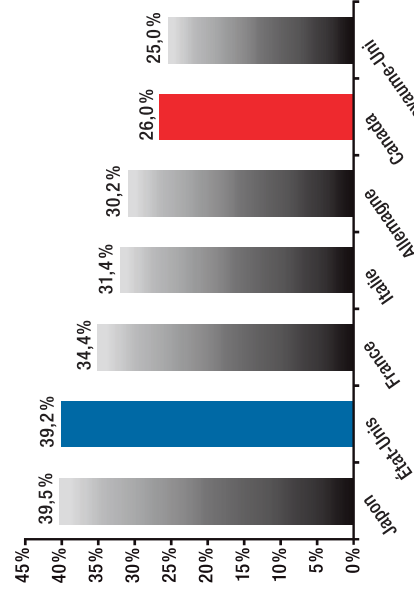
Par exemple :

Augmenter les taxes sur les produits de luxe et diminuer celles sur les biens essentiels ainsi que taxer les services financiers rapporterait plus de 745 millions \$ annuellement pour les finances publiques.

Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, 2014, 10 milliards \$ de solutions. Nous avons les moyens de faire autrement!, document sur les solutions fiscales, 31 pages.

27

Comparaison des taux globaux d'imposition des sociétés dans différents pays (2012)



Ministère des Finances du Canada, cité dans Martin Blais, 2012, Le taux d'imposition des sociétés, <http://recto-verso.ca/les-taux-dimposition-des-societes/>

28

Images du « match de baseball »







Fiches de la campagne
10 milliards \$ de solutions



10 MILLIARDS \$ de SOLUTIONS

Depuis 2010,
**LA COALITION OPPOSÉE À LA TARIFICATION
ET À LA PRIVATISATION DES SERVICES PUBLICS**
met de l'avant des alternatives fiscales
à l'austérité budgétaire. Pour faire autrement
avec nos finances publiques, ce sont plus de
10 MILLIARDS \$ DE SOLUTIONS
qu'elle nous présente !
A-t-on les moyens de s'en passer ?

**Que ce soit le coût des médicaments,
les impôts des particuliers, les mesures fiscales
pour les entreprises ou les banques,
c'est plus de 10 milliards\$ de solutions que
nous vous proposons.**

**NOUS AVONS LES MOYENS
DE FAIRE AUTREMENT !**

FAIRE AUTREMENT, C'EST :

- Cesser de couper dans nos services publics et nos programmes sociaux
- Mettre un frein à la tarification (tarifs d'Hydro-Québec, frais de scolarité, garderies, etc.)
- Abolir la taxe santé... et plus encore !

PARCE QUE CREUSER LES INÉGALITÉS, CE N'EST BON POUR PERSONNE.

14 AUTRES SOLUTIONS = **5,7** MILLIARDS \$
POUR D'AUTRES CHOIX DE SOCIÉTÉ !



Pour en savoir plus : nonauxhausses.org/10-milliards/



Avant 1988, il y avait 16 paliers d'imposition pour les particuliers. Aujourd'hui, il n'y en a que 4.

AJOUTER DES PALIERS D'IMPOSITION

en réduisant les impôts de 87% des contribuables

**1 MILLIARD \$
DE PLUS EN REVENUS**

CONTRÔLER LE COÛT DES MÉDICAMENTS :

ça suffit de les payer 30% plus cher qu'ailleurs!
Instaurer un régime entièrement public d'assurance médicaments

**1 MILLIARD \$
D'ÉCONOMIE**

La majorité des entreprises financières (banques, compagnies d'assurances et de courtage) ne paie PAS d'impôt.

RÉTABLIR LA TAXE SUR LE CAPITAL

pour ces entreprises

**600 MILLIONS \$
DE PLUS EN REVENUS**

impôt des particuliers = **20,5%**,

impôt des entreprises = **3,9%**

du total des revenus du Québec en 2014.

Subventions aux entreprises équivalent à :

Québec = **776\$/HABITANT** ;

Ontario = **165\$/HABITANT**.

RÉDUIRE LES SUBVENTIONS AUX ENTREPRISES ET HAUSSER LES TAUX D'IMPOSITION DES SOCIÉTÉS

**1,720 MILLIARDS \$
D'ÉCONOMIE ET DE REVENUS
SUPPLÉMENTAIRES**

Glossaire



Administration publique

Coût de fonctionnement de base de l'État, réparti dans l'ensemble des dépenses de programmes¹ du gouvernement. On pense au salaire des fonctionnaires, que ce soit les secrétaires, les concierges ou le personnel administratif des ministères, mais aussi aux coûts d'entretien et de chauffage des édifices, aux frais d'impression de documents et de formulaires, etc.

Commission parlementaire

Groupe de travail composé d'un petit nombre de députéEs et chargé d'examiner toute question relevant de sa compétence. Les commissions parlementaires exécutent les mandats que l'Assemblée nationale leur confie². Leur composition reflète celle de l'Assemblée: si un parti occupe 40 % des sièges à l'Assemblée, il occupera aussi 40 % des places au sein d'une commission.

Déficit

Un déficit se produit lorsqu'un État prévoit plus de dépenses que de revenus pour une année donnée. Le déficit crée une dette, car il oblige à emprunter pour payer les dépenses. Si l'État prévoit plus de revenus que de dépenses pour une année, on parle alors de surplus.

Dépenses de programmes - Gouvernance

Ce sont les ressources financières que le gouvernement consacre à ses activités démocratiques et parlementaires. On pense ici aux frais de fonctionnement de l'Assemblée nationale ou de la Chambre des communes, aux salaires des députéEs, des ministres et de leur personnel, au fonctionnement d'instances comme le Conseil exécutif ou le Conseil du trésor. Cette catégorie inclut aussi les personnes nommées par l'Assemblée nationale pour des mandats particuliers, comme le Directeur général des élections, le vérificateur général, le Protecteur du citoyen.

¹ Les dépenses de programmes constituent une très grande partie des dépenses d'un gouvernement. Par exemple, elles représentent environ 87 % des dépenses réalisées par le gouvernement du Québec (Pierre Gouin et Gabriel Sainte-Marie, *Les services publics: un véritable actif pour les ménages québécois. La valeur redistributive de l'offre et de la consommation des services publics*, rapport de recherche de l'IREC, 39 pages, 2012).

² Assemblée nationale du Québec, «Commission parlementaire», *Encyclopédie du parlementarisme québécois* (en ligne 26 avril 2013). <http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/lexique/commission-parlementaire.html>

Dépenses de programmes - services publics

Les services publics sont des dépenses de programmes qui s'adressent à une partie de la population ou à son ensemble. Plusieurs services publics sont en lien direct avec la réalisation des droits de la personne. Certains services (comme les garderies publiques, le soutien à domicile, les centres locaux d'emploi) visent à répondre à des besoins spécifiques. D'autres sont des moyens mis en place par l'État pour satisfaire un besoin d'intérêt général comme les services de santé et d'éducation, la police, la justice, les transports et les infrastructures publiques, la protection de l'environnement, etc³.

Dépenses de programmes - transferts aux personnes

Ce sont des stratégies adoptées par un gouvernement pour agir sur une situation déterminée et contribuer à la réalisation des droits. Les transferts aux personnes font partie des dépenses de programmes et prennent souvent, mais pas exclusivement, la forme d'une prestation d'aide financière ou d'une prestation d'assurance. On pense ici aux prestations d'aide sociale, aux allocations familiales, à l'aide financière aux études, mais aussi à la couverture de l'assurance médicaments, aux indemnités en cas d'accident au travail, aux crédits d'impôt remboursables, etc⁴.

Dépenses de programmes - transferts aux sociétés

Les transferts aux sociétés font partie des dépenses de programmes des gouvernements. Ils visent à soutenir les opérations des entreprises et des organisations. Ce faisant, l'État soutient la réalisation de missions sociales — par exemple le travail des organismes communautaires — ou encore le développement économique. Dans cette catégorie se trouvent les subventions ou montants transférés aux sociétés par les différents niveaux de gouvernement, mais aussi les prêts sans intérêt ou à taux préférentiel consentis aux sociétés et les crédits d'impôt remboursables.

Dette (service de la dette)

La dette est l'accumulation des emprunts réalisés par un État pour assumer ses déficits. Le service de la dette est la somme que le gouvernement doit payer chaque année pour honorer cette dette. Cela comprend principalement les frais d'intérêt, mais cela peut aussi inclure le remboursement d'une partie du capital emprunté au départ.

³ Définition inspirée de plusieurs documents (MÉPACQ, *Petit guide pour mieux comprendre l'impact de la politique provinciale dans nos vies*, 16 pages, 2014 ; L'R des Centres de femmes du Québec, *Ensemble, refusons la tarification dans le système de santé*, 40 pages, 2009 ; et de l'outil de formation et de mobilisation *Nous avons les moyens de faire autrement pour une meilleure redistribution de la richesse*, de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, 19 pages, 2014,).

⁴ Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, 2014, op. cit.

Entreprises du gouvernement

Souvent appelées sociétés d'État, ce sont des entreprises dont les citoyenNEs sont collectivement propriétaires, par l'entremise du le gouvernement, et dont une partie des bénéfices sont versés à l'État. Hydro-Québec, la Société des alcools du Québec (SAQ), Loto-Québec, la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) et la Caisse de dépôt et placement du Québec sont quelques-unes des entreprises du gouvernement québécois⁵. Le fédéral a aussi ses sociétés d'État comme Postes Canada, VIA Rail, Radio-Canada ou la Banque du Canada.

Fiscalité

On définit la fiscalité comme l'ensemble des mesures relatives au prélèvement et à la redistribution, par un gouvernement, des contributions des membres de la société qui sont nécessaires à l'exercice de son pouvoir et de ses mandats⁶. C'est la partie de la richesse collective mise en commun dans les finances publiques.

Les objectifs de la fiscalité sont de redistribuer la richesse, de se donner des services communs et d'assumer le service de la dette collective. Par la fiscalité, les États modèrent, jusqu'à un certain point, la grogne populaire provoquée par les inégalités ; on peut donc dire qu'elle favorise aussi une certaine paix sociale⁷.

Même s'ils ont perdu en progressivité au cours des dernières années, les systèmes d'imposition québécois et canadien sont progressifs, c'est-à-dire que non seulement les montants d'impôts payés sont en proportion des revenus gagnés, mais que le taux d'imposition augmente aussi à chaque nouveau palier de revenus atteint.

Impôt des particuliers

Contribution versée à l'État à même les revenus privés des individus. L'impôt des individus est calculé par paliers. Cette catégorie inclut aussi certaines cotisations (contribution santé, contribution à l'assurance médicament, RRQ, CSST, etc.). L'ensemble de l'impôt des particuliers est calculé dans la déclaration de revenus annuelle qui permet de consolider toutes les contributions que les individus doivent verser au gouvernement.

⁵ MÉPACQ, *La fiscalité, une richesse collective, un outil pour le bien commun*, 23 pages, 2007.

⁶ MÉPACQ 2007, op. cit.

⁷ Breton, Gaétan, février-mars 2009, « Soins palliatifs du capitalisme », dossier « Fiscalité équitable » de la revue À Bâbord!, n° 28.

Impôt et charges sociales des sociétés (entreprises et organismes)

Contribution versée à l'État à même les revenus et les profits des entreprises. Les sociétés versent aussi plusieurs charges sociales, comme les cotisations à la CSST, au Régime des rentes, au Régime d'assurance parentale, au Fonds des services de santé, à la Commission des normes du travail, etc.⁸.

Palier d'impôt

Découpage des revenus par tranches pour calculer l'impôt à payer. Chaque individu, dans sa déclaration de revenus, applique à chaque tranche de son revenu le taux d'imposition correspondant.

Exemples de calculs d'impôts par tranches de revenus⁹

impôt à payer à Québec seulement, n'inclut pas l'impôt fédéral

REVENUS AVANT IMPÔT				
EXEMPTION DE BASE	Une personne seule, sans contrainte à l'emploi, à l'aide sociale : 7320 \$/an	Une personne qui gagne 18 837 \$ (10,35\$/h-salaire minimum 2014, 35h/semaine)	Une personne qui gagne 41 409 \$ (revenu moyen avant impôt au Québec en 2013 ¹⁰)	Une personne qui gagne 341 118 \$ (salaire moyen d'un médecin spécialiste au Québec, 2012 ¹¹)
	Personne ne paie d'impôt sur les premiers 11 195 \$ gagnés. Dans son rapport d'impôt, chacunE retranchera la déduction de base de son revenu brut avant de calculer l'impôt à payer.			
1 ^{er} palier 16% 11 195 \$ à 41 095 \$	-	(18 837 \$ - 11 195 \$) x 16 % = 1123 \$	(41 095 \$ - 11 195 \$) x 16 % = 4 784 \$	(41 095 \$ - 11 195 \$) x 16 % = 4 784 \$
2 ^e palier 20% 41 095 \$ à 82 190 \$	-	-	(41 409 \$ - 41 095 \$) x 20 % = 63 \$	(82 190 \$ - 41 095 \$) x 20 % = 8 219 \$
3 ^e palier 24% 82 190 \$ à 100 000 \$	-	-	-	(100 000 \$ - 82 190 \$) x 24 % = 4 274 \$
4 ^e palier 25,75% à partir de 100 000 \$	-	-	-	(341 118 \$ - 100 000 \$) x 25,75 % = 62 088 \$
Total impôt payé	0 \$	1 123 \$	4 847 \$	79 365 \$
Revenu disponible	7 320 \$	17 614 \$	35 562 \$	261 753 \$

⁸ Lanthier, Christine, *Vos impôts et ceux des autres*, Jobboom, 10 avril 2013, <http://www.jobboom.com/carriere/vos-impots-et-ceux-des-autres/>

⁹ Revenu Québec, taux et paliers en vigueur en 2013, http://www.revenuquebec.ca/fr/citoyen/impots/rens_comp/taux.aspx

¹⁰ Salaire hebdomadaire moyen selon le secteur d'activité, 2013, salaire moyen au Québec tous secteurs d'activités confondus, CIRANO, http://qe.cirano.qc.ca/tab/quebec_dans_le_canada/salaire_hebdomadaire_moyen_selon_le_secteur_d_activite_2010

¹¹ Chabot, Denis-Martin, *Salaire des médecins spécialistes: le Québec s'approche de la parité*, Radio-Canada, 19 septembre 2014.

Selon la situation de chaque personne, des contributions pourront s'ajouter (comme la contribution santé) ou des montants pourront être retranchés selon les différents crédits auxquels elle a accès (comme des crédits d'impôt, des déductions pour REER, etc.).

Toutefois, il faut souligner que le système d'imposition actuel offre certaines déductions qui ne sont, dans la réalité, accessibles qu'aux mieux nantis, comme les déductions pour des gains en capital, pour des frais financiers, pour frais d'exploration, les crédits d'impôt pour dividendes, etc.¹². Les déductions pour REER sont accessibles à toutEs mais moins utilisées par les personnes à revenu faible ou moyen que par les plus riches, faute de liquidités suffisantes. L'accès à ces crédits et déductions peut donc réduire considérablement le montant réel payé en impôt par les mieux nantis.

Progressivité (fiscalité progressive)¹³

Imposition qui voit les taux appliqués augmenter avec le niveau de revenu. Non seulement les montants d'impôts payés sont en proportion des revenus gagnés, mais le taux d'imposition augmente aussi à chaque nouveau palier de revenu atteint. La fiscalité progressive contribue à redistribuer la richesse et à diminuer les écarts de revenus entre les riches et les pauvres. Elle contribue à faire progresser la société vers plus d'égalité.

Régressivité (fiscalité régressive)

Imposition au même taux pour tout le monde, sans égard au revenu, et qui a pour effet que la proportion du revenu personnel consacrée à la fiscalité est plus importante pour les personnes à faible revenu. Cette forme d'imposition contribue à augmenter les écarts entre les riches et les pauvres et à construire une société inégalitaire. Par exemple, les taxes à la consommation sont souvent considérées comme régressives. Toutefois, les mesures régressives peuvent être en partie corrigées par des mesures fiscales de remboursement proportionnelles au revenu, comme le crédit d'impôt pour solidarité instauré en 2011.

¹² Fortier, Francis et Bertrand Schepper, *Le système fiscal québécois désavantage la classe salariée*, rapport de recherche de l'IRIS, 36 pages, janvier 2014.

¹³ Définition inspirée de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics 2014, op. cit.

Tarifs, droits et permis

Somme d'argent demandée en contrepartie de l'utilisation d'un service public¹⁴. À titre d'exemple, mentionnons les tarifs des services de garde publics, les droits de scolarité, les frais d'entrée dans les parcs nationaux, les droits d'immatriculation des véhicules, les frais pour obtenir un passeport ou un certificat de naissance... On peut aussi penser aux frais des permis comme le permis de conduire, les permis de déneigement, de construction, etc.

Taxes à la consommation

Contribution versée à l'État qui s'ajoute au prix à l'achat de la plupart des biens de consommation et des services. Les taxes ont un habituellement un taux fixe qui ne dépend pas des revenus des individus ou des entreprises : que l'on ait un revenu de 10 000 \$ ou de 50 000 \$, on paiera les mêmes 10 \$ de taxes sur une facture d'épicerie, mais ce 10 \$ de taxes représente plus d'argent pour les personnes à faible revenu que pour les autres. Certains produits font l'objet de taxes spéciales (comme l'essence, les produits du tabac, l'alcool) alors que d'autres sont exemptés de toute taxe (comme la plupart des denrées alimentaires, les couches pour bébés, les biberons).

N.B. En anglais, le mot impôt se traduit par tax. Il faut donc être prudent, car il arrive que dans certains documents la notion de taxation réfère à l'ensemble des formes d'imposition de l'État.

Exemples du poids des taxes selon les revenus

	Une personne seule, sans contraintes à l'emploi, à l'aide sociale : 610 \$ / mois	Une personne qui gagne 1570 \$ / mois (10,35 \$ / h - salaire minimum 2014, 35 h / semaine)	Une personne qui gagne 3451 \$ / mois (revenu moyen avant impôt au Québec en 2013)	Une personne qui gagne 28 427 \$ / mois (salaire moyen d'un médecin spécialiste au Québec, 2012 ¹⁵)
Taxes (119,80 \$) sur l'achat d'un réfrigérateur à 800 \$	La taxe représente 20 % du revenu mensuel	La taxe représente 8 % du revenu mensuel	La taxe représente 3,6 % du revenu mensuel	La taxe représente 0,4 % du revenu mensuel
Taxes (7,50 \$) sur l'achat de chaussures à 50 \$	La taxe représente 1,2 % du revenu mensuel	La taxe représente 0,5 % du revenu mensuel	La taxe représente 0,2 % du revenu mensuel	La taxe représente 0,02 % du revenu mensuel

¹⁴ Hurteau, Philippe, Guillaume Hébert et Francis Fortier, *La révolution tarifaire au Québec*, rapport de recherche de l'IRIS, 41 pages, octobre 2010.

¹⁵ Chabot, Denis-Martin, 19 septembre 2014, op. cit.

Transferts entre paliers de gouvernement

Ces transferts sont inclus dans les dépenses de programmes des gouvernements ou dans leurs revenus, une dépense chez l'un pouvant devenir un revenu chez l'autre. Ce sont des mécanismes établis pour répartir la richesse partout au pays et entre les différents niveaux de gouvernement. Pensons entre autres aux transferts fédéraux en santé et en éducation de même qu'à la péréquation qui favorise les provinces les plus pauvres¹⁶. Cela inclut aussi d'autres transferts, comme ceux des provinces aux municipalités.

¹⁶ MÉPACQ 2007, op. cit.



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165, de Carillon, 2^e étage, local 309 Québec (Québec), G1K 9E9

Téléphone : 418 525-0040

Télécopieur : 418 525-0740

collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca